

- Chambre d'agriculture
- Chambre de Métiers et d'Artisanat
- Chambre de Commerce et de l'Industrie

En lien direct avec votre service communication, une prestation à la carte pour vous aider à traiter l'information intéressant les professionnels que vous Représentez.



Proxi-PYJ →
collabore à
« Agir Ensemble »
journal de la
Chambre de Métiers et
de l'Artisanat
des Côtes d'Armor
et réalise interviews,
reportages & photos
pour le compte
du service
communication.

Contact :
Michelle Etienne
Responsable communication
02 96 76 50 00

Isabelle
Gavard-Gongallud,
Architecte

« Prendre en compte l'environnement dans un projet d'habitat, c'est d'abord se soucier du bien être de ses futurs occupants. Cela commence par l'emplacement du terrain, l'exposition du bâtiment, le choix de l'énergie, etc., puis passe par le choix des matériaux... sains, de préférence. Un éventail de préoccupations qui exige, une perpétuelle réflexion, nourrie par diverses lectures, conférences et stages de formation professionnelle, pour tenir pleinement mon rôle de conseillère auprès des clients. Certains sont d'ailleurs très au fait des nouvelles techniques, d'où l'intérêt des sessions de formations proposées par Batipôle (1). Des ateliers pratiques qui permettent aux artisans de mettre à jour leurs connaissances ou d'acquérir de nouvelles compé-



Isabelle GAVARD-GONGALLUD,
architecte D.P.L.G., basée dans le Trégor
et expérimentée dans la filière
construction bois.

tences, indispensables pour aboutir à des mises en œuvre de qualité.

« Inutile d'avoir un système de chauffage sophistiqué si la maison est mal isolée ».

D'évidence, il convient de mettre l'accent sur l'isolation (sa nature,

sa performance thermique, son énergie grise) et de s'orienter vers la construction de maisons dites passives (2) tout en sachant que l'augmentation du prix du foncier, comme des matériaux et le surcoût engendré par une très bonne performance thermique peuvent faire exploser les budgets. L'éco-citoyenneté a ses limites. Aussi avant de multiplier les crédits d'impôt sur les nouveaux systèmes de chauffage (3) qui entraînent certains abus de prix, il serait plus pertinent de lier

l'attribution d'aides à la réalisation de travaux d'isolation normés dont la performance serait contrôlée avec obligation de résultat par des organismes indépendants, comme le label proposé par l'association « Effinergie » dans certaines régions de France. Inutile donc d'avoir un système de chauffage sophistiqué si la maison est mal isolée”.

(1) modules d'information dispensés à la Chambre des Métiers et s'adressant aux professionnels :

Ex : chaux et chanvre, système monomur, construction sèche, récupération des eaux de pluie...

(2) maison dont la consommation énergétique est < ou = 30 kWh/m² sur une année.

(3) Solaire, photovoltaïque, pompes à chaleur...